
Actes de la troisième Conférence internationale sur la Francophonie économique

VERS UNE ÉCONOMIE RÉSILIENTE, VERTE ET INCLUSIVE

Université Cheikh Anta Diop de Dakar – Sénégal, 16 – 18 mars 2022

**LES DETERMINANTS DE LA QUALITE DU PORTEFEUILLE DE PRETS DANS LES
INSTITUTIONS DE MICROFINANCE AU TOGO EN PERIODE DE COVID-19**

AKOUI GADEDJISSO-TOSSOU

Doctorante en Sciences de Gestion, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG),
Université de Lomé, Togo
akouigade@yahoo.fr

JEAN-PIERRE GUEYIE

Professeur Titulaire, School of Management
University of Quebec in Montreal, Canada
gueyie.jean-pierre@uqam.ca

CURWITCH P'HAM BODJONA

Doctorant en Sciences de Gestion, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG),
Université de Lomé, Togo.
curvbodjona2017@gmail.com

RÉSUMÉ – L'objectif de cette recherche est d'identifier les déterminants de la qualité du portefeuille de prêts dans les Institutions de Microfinance (IMFs) au Togo en période de crise sanitaire coronavirus (COVID-19). Notre échantillon est constitué de 65 IMFs. La régression logistique a été utilisée pour tester le lien entre les variables d'intérêt. Les résultats obtenus montrent qu'en cette période de crise, les caractéristiques liées aux emprunteurs et les caractéristiques liées à l'IMF elle-même sont des facteurs déterminants de la qualité du portefeuille de prêt dans les IMFs du Togo. Par contre, les caractéristiques liées au crédit n'ont pas d'effet significatif.

Mots-clés : Portefeuille de prêts, qualité, Institutions de Microfinance, COVID-19.

Les idées et opinions exprimées dans ce texte n'engagent que leur(s) auteur(s) et ne représentent pas nécessairement celles de l'OFE ou de ses partenaires. Aussi, les erreurs et lacunes subsistantes de même que les omissions relèvent de la seule responsabilité de ou des auteurs.

1. Introduction

Le secteur de la microfinance dans la zone UEMOA traverse depuis plus de dix ans plusieurs difficultés avec comme conséquences, la mise sous administration provisoire de quelques grands réseaux (au total 15 au 30 septembre 2019 ; rapport BCEAO, 2020) et la liquidation de plusieurs IMFs. D'après Pierret et Doligez (2005), seulement 10% des IMFs présentent une viabilité forte. Ceci laisse conclure que ces IMFs peinent à être performantes. Plusieurs études ont montré que les marasmes que connaissent ces structures sont pour la plupart liés aux difficultés dans le remboursement des crédits octroyés aux clients (Mowu, 2019).

Avoir des taux de remboursement élevés à l'échéance est d'une importance capitale pour les IMFs, ainsi que pour les emprunteurs potentiels (Bassem, 2008). En fin décembre 2020, dans les IMFs des Etats de l'UEMOA, le taux brut de dégradation du portefeuille est passé à 8,1% (rapport BCEAO, 2021) alors qu'elle était à 7,8 % en 2019 (rapport BCEAO, 2020). La microfinance togolaise fait partie de ce lot. Lors d'une séance de travail tenue le 05 mai 2020 avec le ministre de l'Economie et des Finances, le président de l'Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés (APSFD) du Togo a déclaré qu'au 31 mars 2020, seulement près de 32 milliards de francs CFA de remboursements de crédit a été enregistré, laissant un gap d'environ 7 milliards FCFA, alors que 39 milliards de FCFA de remboursement étaient attendus.

Devant cette situation, nous cherchons à travers cette étude à identifier les déterminants de la qualité du portefeuille de crédit dans les IMFs au Togo en cette période de crise à la COVID-19. Kassegn et Endris (2021) identifient 3 facteurs qui peuvent influencer les taux de remboursement : il s'agit des facteurs démographiques, des facteurs socio-économiques et les facteurs institutionnels. Par ailleurs, Elloumi et Kammoun (2013), Nzongang et al. (2013) et Wamba et al. (2015) ont regroupé les causes des impayés dans les IMFs en trois grandes catégories. Il s'agit selon eux, des facteurs relatifs aux caractéristiques de l'IMF elle-même, des caractéristiques liées aux prêts et des facteurs liés à l'emprunteur.

En effet plusieurs études ont identifié les facteurs déterminants du taux de remboursement de crédit mais la grande difficulté réside dans l'évaluation même de ce taux. La diversité de taux proposés et leur utilisation pose un problème de choix sur le plan méthodologique (Honlonkou et al., 2006). Aussi, les études se concentrent sur une à trois IMFs données (études de cas).

Dans cette étude, nous nous intéressons à un nombre élevé d'IMFs togolaises prises simultanément. Pour ce faire, il nous faut trouver une évaluation du taux de remboursement uniforme à toutes les IMFs. Nous avons donc opté de baser notre évaluation sur le portefeuille à risque (PAR) à 90 jours. Cette mesure est retenue par la BCEAO pour porter un jugement sur le portefeuille à risque des IMFs de l'UEMOA. Notre échantillon est composé de 65 IMFs opérant légalement sur l'ensemble du territoire togolais, qui ont répondu au questionnaire que nous leur avons adressé au moyen des réseaux sociaux.

Pour tester le lien entre nos variables, nous avons utilisé une régression logistique. Les principaux résultats montrent qu'en cette période de la crise à la COVID-19, les caractéristiques liées aux clients et les caractéristiques liées à l'IMF elle-même sont des déterminants de la qualité du portefeuille de prêts dans les IMFs Togolaises. Par contre, les caractéristiques liées au crédit donnent un résultat non significatif.

Le reste de notre papier est structuré en 4 sections. La section 2 présente la revue de la littérature et formule les hypothèses. La section 3 présente la méthodologie de recherche, la section 4 et 5, les résultats et discussions et la section 6, la conclusion.

2- Revue de littérature et hypothèses de recherche

2.1- Les caractéristiques de l'emprunteur et la qualité du portefeuille de prêts

Parmi les caractéristiques liées aux emprunteurs énumérés dans la littérature, nous notons le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, la situation matrimoniale, la taille du ménage et l'existence d'autres sources de revenus.

Le sexe de l'emprunteur est un élément déterminant de la qualité du portefeuille de prêts dans les IMFs (Elloumi et Kammoun, 2013 ; Nanayakkara et Stewart, 2015). Dans le cas des IMFs au Bénin, Honlonkou et al. (2006) trouvent que les hommes ont tendance à mieux rembourser les crédits que les femmes. Elloumi et Kammoun (2013) arrivent aussi aux conclusions selon lesquelles, l'effet de l'échéance sur le risque de défaut de paiement n'est pas le même selon qu'il s'agisse d'emprunteurs hommes ou femmes. Mais pour eux, il apparaît plutôt que lorsque l'échéance augmente, les hommes assurent des taux de remboursement plus faibles que les femmes. Montalieu (2002) a révélé que le taux de remboursement des emprunteuses est nettement supérieur à celui des emprunteurs. S'il y a un lieu qui n'a pas été durablement fermé pendant cette période de la crise à la COVID-19, c'est dans les marchés, là même où réside en majorité la clientèle des IMFs que sont les femmes. On peut établir qu'elles seront plus aptes à rembourser leur dette.

En matière d'âge de l'emprunteur, Reinke (1998) établit que les jeunes sont des emprunteurs à très haut risque. Elloumi et Kammoun (2013) obtiennent également que plus l'âge de l'emprunteur augmente, plus le risque de défaut de paiement diminue. Au contraire, Valéau (2005) et Servet (2006) avancent que les institutions de financement de l'entrepreneuriat ont une préférence pour les jeunes. Kassegn et Endris (2021) obtiennent que les chefs de ménage plus jeunes sont plus en mesure de rembourser leurs prêts que leurs collègues chefs de ménage plus âgés. On s'attend à ce que pendant cette période de la crise à la COVID 19, les jeunes soient les plus outillés à chercher des opportunités pour innover et continuer à rembourser leur dette.

Concernant le niveau d'instruction, plus l'individu est instruit, plus il a tendance à respecter son engagement (Elloumi et Kammoun, 2013). Certains auteurs (Lasch et al., 2004 ; Bachelet et al., 2004) confirment que les entrepreneurs diplômés disposent de plus de capacités et de connaissances spécifiques pour la création et l'innovation. Ils présentent ainsi des chances élevées de réussite de leurs projets et un risque de défaut de paiement plus faible. Pendant une période de crise, un niveau d'éducation plus élevé doit permettre aux emprunteurs de chercher des informations, de consulter les dossiers commerciaux, de gérer correctement le prêt et de prendre les bonnes décisions commerciales qui leur permettent de rembourser leur crédit (Kassegn et Endris, 2021). Nous pouvons alors nous attendre à ce que les emprunteurs instruits soient plus aptes à rembourser leur dette en cette période de crise à la COVID-19.

Pour la situation matrimoniale, la littérature en microfinance laisse penser qu'un emprunteur marié peut, en dépit des charges quotidiennes d'éducation et de santé des membres de la famille, faire face à une augmentation inattendue des coûts de la consommation ainsi qu'aux maladies imprévues

(Mowu, 2019). Or, ces facteurs sont de nature à détériorer sa situation financière et ont tendance à dégrader le remboursement du crédit. Dans ce sens, Elloumi et Kammoun (2013) trouvent que les emprunteurs mariés ont du mal à rembourser leur crédit. Et plus encore pendant cette période de crise sanitaire, on s'attend à ce que les célibataires n'ayant pas assez de charges, puissent mieux faire face à la crise et rembourser leur crédit.

Pour Zahoui et Roche (2016), la taille du ménage a une influence négative sur la qualité du portefeuille. Plus la taille de la famille est grande, il est moins probable que les emprunteurs remboursent leurs prêts (Kassegn et Endris, 2021). L'implication est que lorsque la taille de la famille des emprunteurs s'agrandit, une grande partie des revenus générés par les activités financées par des prêts seraient utilisés pour la consommation des ménages qui conduit au non-remboursement du prêt. Pendant la période de crise sanitaire où les activités ont tourné au ralenti, on s'attend à ce que ce soit les ménages de petites tailles qui obtiennent des meilleurs taux de remboursement de crédit.

En matière d'existence des revenus complémentaires, lorsque l'emprunteur a des sources de financement alternatives, il se peut qu'il accorde une importance moindre aux crédits que pourra lui consentir une institution spécifique dans le futur et soit ainsi peu sensible à la menace de non renouvellement du financement à l'avenir (Ahlin et Townsend, 2007; Mc Intosh et Wydick, 2005). Mais pour Kassegn et Endris (2021), obtenir des revenus d'autres activités est un facteur économique qui améliore la qualité du portefeuille. Cela pourrait être dû au fait que les activités générant d'autres revenus étaient des sources de revenus supplémentaires pour les emprunteurs et les liquidités générées par ces activités pourraient soutenir les emprunteurs pour régler leur dette même pendant les mauvais moments, où les activités pour lesquelles les crédits ont été consentis ne génèrent pas les revenus attendus. La diversification des sources de revenus en cette période de COVID-19 serait alors un vrai atout pour le remboursement des crédits.

Au vu de tout ceci, notre première hypothèse de recherche s'énonce comme suit :

H1 : La qualité du portefeuille de prêts dans les IMF's en cette période de crise à la COVID-19 dépend des caractéristiques de l'emprunteur.

2.2- Les caractéristiques de l'IMF et la qualité du portefeuille de prêts

Des études ont montré que la qualité du portefeuille est liée aux caractéristiques de l'IMF elle-même (Mowu, 2019). Nous pouvons mentionner, son statut juridique, l'expertise de ses agents, la politique de suivi et la localisation de l'IMF.

En matière d'expertise des agents de l'IMF, il existe une relation négative entre le nombre d'années d'expérience du gérant dans l'IMF et la qualité du portefeuille (Honlonkou et al., 2001). Par ailleurs, une étude rigoureuse de rentabilité des projets financés avant l'octroi de crédit augmente le remboursement (Honlonkou et al., 2006). Les IMF's qui, au préalable, avaient fait une étude sérieuse de rentabilité des projets pour lesquels les prêts ont été octroyés, peuvent attendre des meilleurs taux de remboursement en cette période de crise sanitaire.

Concernant la politique de suivi des clients Oke et al. (2007); Olagunju et Adeyemo (2007) ont obtenu que la régularité des visites des agents de crédits a un impact positif sur le remboursement des crédits. Pour Hudon et Ouro-Koura (2008), les capacités de supervision des agents de crédit chargés de récolter les fonds sont supérieures lorsque la résidence de l'habitant est plus proche. Les

emprunteurs remboursent plus lorsque la distance n'est pas grande (Kassegn et Endris, 2021). Il est vrai que pendant cette période de crise, des restrictions ont été faites pour éviter les contacts physiques. Mais les IMFs qui sont en contact permanent avec leurs clients peuvent s'attendre à des meilleurs taux de remboursement.

Offrir des services non financiers aux emprunteurs en temps opportun est une politique de suivi qui apporte une contribution positive au taux de remboursement (Kassegn et Endris, 2021). L'étude de Godquin (2004), indique que les services non financiers ont un impact positif sur le remboursement de crédit. Les IMFs qui offrent des services non financiers à leurs clients peuvent s'attendre à ce que ces derniers puissent gérer cette crise sanitaire à travers les formations reçues et pouvoir rembourser leur crédit.

Concernant la localisation de l'IMF, la présence d'autres IMFs dans la même zone géographique offrant le même service, est un facteur qui alimente les retards de remboursement (Bassem, 2008). Les IMFs qui se trouvent dans une zone éloignée des autres IMFs peuvent obtenir des meilleurs taux de remboursement malgré la crise parce que les emprunteurs peuvent craindre les sanctions qui adviendraient suite à un non remboursement.

De ce qui précède, nous formulons notre seconde hypothèse de recherche comme suit :

H2 : Les caractéristiques spécifiques à l'IMF ont un effet significatif sur la qualité du portefeuille de prêts de l'IMF en cette période de crise à la COVID-19

2.3- Les caractéristiques liées au crédit et la qualité du portefeuille de prêts

Les caractéristiques du crédit (l'objet, la forme, le nombre, la taille, le taux d'intérêt) ont été décrites dans nombreux travaux comme des facteurs déterminants de la qualité de portefeuille de prêts.

En matière de l'objet du crédit, de faibles taux de remboursement sont associés au financement de l'agriculture (Honlonkou et al., 2001 et Honlonkou et al., 2006). Pour Hudon et Ouro-Koura (2008), les produits à la revente sont souvent liés à des activités plus rentables. Or, il est alors souvent établi qu'un emprunteur dans un secteur d'activité de production comme l'agriculture ou la pêche, peut réaliser des bénéfices qui lui permettent d'honorer son engagement (Bassem, 2008). Les activités agricoles ont continué par évoluer sans trop de difficultés en période de crise dans les campagnes. Les emprunteurs de ce domaine auraient donc plus remboursé leur crédit.

Selon que ce soit le crédit individuel ou le crédit de groupe, la forme du crédit a également une influence sur la qualité du portefeuille (Nanayakkara et Stewart, 2015). On s'attend à un meilleur taux de remboursement du prêt de groupe à cause de la préexistence du capital social entre les membres du groupe et de la responsabilité conjointe. Pourtant, les résultats de Zahoui et Roche (2016) montrent plutôt que les prêts individuels sont mieux adaptés pour le respect des échéances de remboursement que les prêts à caution solidaire. Pendant cette période de crise sanitaire, les groupes ne pouvaient pas faire leurs rencontres pour une mobilisation au remboursement des crédits. On peut quand même s'attendre à ce que les crédits pris individuellement soient remboursés.

Par rapport au nombre, un emprunteur qui obtient son crédit pour la première fois a beaucoup plus de chance d'accuser des retards dans son remboursement (Hudon et Ouro-Koura, 2008). Ceci pourrait être expliqué par le fait que l'institution n'accorde un deuxième crédit qu'aux clients qui se sont avérés bons lors du remboursement du premier crédit (Elloumi et Kammoun, 2013). On peut obtenir que pendant cette période de crise, les emprunteurs qui avaient déjà consentis des prêts maîtrisent leur activité et qu'ils arrivent à juguler la crise pour rembourser leur crédit.

Les IMFs qui offrent des prêts de montants élevés affichent de bonnes performances en matière de remboursement (Honlonkou et al., 2001). Ceci peut vouloir dire que des montants de crédit élevés permettent un financement suffisant des projets; ce qui assure de bons taux de remboursement. Par contre Zahoui et Roche (2016), Sharma et Zeller (1997) trouvent que, plus la taille du prêt augmente dans le temps, plus les motivations à devenir défaillants croissent. L'explication donnée est qu'un montant de prêt élevé peut conduire à l'aléa moral, le bénéficiaire du crédit cherchant à dissimuler les résultats du projet, peut être incité à ne pas rembourser (Ahlin et Townsend, 2007). Les prêts avec des montants élevés auront trouvé des difficultés à être remboursés pendant cette période de crise sanitaire à cause des difficultés qu'ont connu les entreprises. Nous pouvons nous attendre à ce que les emprunteurs avec des petits prêts puissent rembourser leur dette.

Concernant le taux d'intérêt, Crombrugge et al. (2008) montrent que le portefeuille est détruit à cause des taux d'intérêt relativement élevés. L'application de taux d'intérêt élevé entraîne des taux de remboursement faibles (Njoku et Odii, 1991). On peut alors obtenir que les IMFs qui octroient des crédits à des taux bas soient celles qui ont pu obtenir des meilleurs taux de remboursement pendant cette période de crise sanitaire.

Au vu de cette littérature enrichie, nous pouvons énoncer notre troisième hypothèse de recherche comme suit :

H3 : Les caractéristiques liées au crédit dans les IMFs ont une influence significative sur la qualité du portefeuille de prêts de l'IMF en cette période de crise à la COVID 19

2.4- Mesures d'atténuation de la COVID-19 et qualité du portefeuille de prêts

Parmi les mesures prises par les régulateurs et les décideurs face à la COVID-19, nous pouvons noter la suppression des frais de retard avec des périodes moratoires. Ceci a été le cas des pays de l'UEMOA où dans le premier point de l'AVIS N°008-04-2020 du 27 avril 2020, le gouverneur de la BCEAO autorisait aux IMFs d'accorder une période moratoire de trois mois renouvelables, une fois, pour le remboursement de crédit des clients affectés par la crise et qui le demande avec la suppression des intérêts de retard. Ceci peut donner l'avantage aux clients de chercher les mesures d'atténuation de la crise et à pouvoir rembourser les crédits après la période moratoire.

En dehors des régulateurs, le télétravail a été une mesure à laquelle plusieurs entreprises de par le monde ont eu recours en l'occurrence celles du Togo (Bodjona et al., 2021). Cette forme de réorganisation du travail peut permettre aux agents de recouvrement des IMFs de travailler depuis leur maison pour chercher les mesures incitatives pouvant permettre aux clients de rembourser leur dette. Avec les confinements et fermetures temporaires des agences, le mobile money a été beaucoup développé pour permettre aux clients de pouvoir rembourser leur crédit. C'est le cas au Togo de FLOOZ (réseau MOOV) et TMONEY (réseau TOGOCEL). En dehors de tout ceci, certaines Institutions qui jusque-là minimisaient l'utilisation des plateformes numériques comme

des applications en ont fait usage, pour permettre à leurs clients de toujours faire des opérations à travers ces applications.

Ces mesures prises par les autorités de régulation et les IMFs elles-mêmes sont de nature à influencer le remboursement du crédit et par conséquent, le portefeuille de prêts. Alors nous formulons notre quatrième hypothèse comme suit :

H4 : Les mesures d'atténuation de la COVID-19 influencent significativement les déterminants de la qualité du portefeuille de prêts des IMFs

3- Données et Méthodologie

3.1- L'échantillon

La base de l'enquête est constituée des IMFs togolaises. La collecte des données s'est faite durant les mois d'avril à juin 2021. Au 31 décembre 2020, le Togo comptait 77 IMFs indépendantes et 85 caisses affiliées à 6 réseaux, soit un total de 162 IMFs. Au total 106 IMFs ont répondu à cette étude. Nous avons jugé bon d'exploiter uniquement les questionnaires de 65 IMFs car leurs réponses étaient valides. Le questionnaire a été conçu dans Google form et les réponses sont données en ligne à travers le lien envoyé par Whatsapp et Email. Les répondants sont les responsables du département crédit des IMFs.

3.2- Les variables de l'étude

3.2.1- La variable dépendante

La variable dépendante est la qualité du portefeuille de prêts de l'IMF. Sa mesure se base sur le taux de remboursement des crédits accordés par l'IMF. La pluralité des indicateurs d'évaluation du remboursement de crédit dans une IMF pose un véritable problème de choix (Mowu, 2019). Wesselink (1999) propose quatre indicateurs à utiliser de façon combinée pour analyser la qualité d'un portefeuille de prêts. Il s'agit du taux de remboursement (TR), du taux d'impayés (TI), du taux de contamination du portefeuille (TCP) et du taux de perte (TP). Cette diversité de taux proposés par Wesselink (1999) et leur utilisation simultanée pose un problème de choix sur le plan méthodologique (Honlonkou et al., 2006). Dans cette étude, nous avons retenu le portefeuille de crédit présentant un retard de remboursement de plus de 90 jours (PAR à 90 jours) comme indicateur de la qualité du portefeuille. Le PAR est le ratio retenu par la BCEAO pour juger de la qualité du portefeuille de prêts des IMFs dans les pays de l'UEMOA. Il représente le montant des encours de prêts affichant un retard rapporté au total des encours de prêts. Le calcul du ratio se fait en tenant compte à la fois, de la partie du prêt qui est en retard de plus de 90 jours, et de la totalité du solde du prêt qui affiche ce retard. Royer (1998) et Boyé et al. (2006) ont également opté pour cette mesure. Un ratio calculé sur la base du solde des crédits en retard indique aux gestionnaires de l'institution l'ensemble des risques futurs qu'elle peut avoir à assumer (Tlili, 2019). Le principe est qu'un prêt présentant un retard indique que les paiements à venir pourraient aussi être retardataires. La BCEAO juge qu'un portefeuille de prêts est sain lorsque le PAR à 90 jours est inférieur à 3%. Notre variable dépendante, appelée qualité du portefeuille de prêts est alors binaire. Elle prend la valeur 1 si les répondants affirment que le PAR à 90 jours est inférieur à 3% et la valeur 0 si non.

3.2.2- Les variables indépendantes

Elles sont au nombre de trois. Il s'agit des caractéristiques de l'emprunteur, les caractéristiques spécifiques à l'IMF et les caractéristiques du crédit. Ces variables sont mesurées sur une échelle de Lickert à 5 points allant de « 1= Totalement en désaccord » à « 5= Totalement d'accord ». Le questionnaire d'enquête est administré sur la période où la crise sanitaire a le plus secoué le Togo, soit l'année 2020.

Les caractéristiques liées à l'emprunteur sont mesurées par 6 items. Quant aux caractéristiques spécifiques de l'IMF, elles sont mesurées par 4 items. Les caractéristiques liées au crédit sont mesurées par 5 items (voir Tableau 1).

3.2.3- La variable modératrice

Les mesures d'atténuation de la COVID-19 également ont été mesurées sur une échelle de Lickert à 5 points allant de « 1= Totalement en désaccord » à « 5= Totalement d'accord ». Elles comprennent 4 items (voir Tableau 1).

Tableau 1 : Opérationnalisation des principales variables

Variables	Items	
Variable dépendante		
Remboursement du Crédit (RC)	RC	Variable binaire : 1 si le PAR à 90 < 3% et 0 si non.
Variables indépendantes		
Caractéristiques liées à l'emprunteur (EMP)	EMP1	Les femmes sont les meilleures dans le remboursement de crédit.
	EMP2	Les jeunes ont affiché les meilleurs taux de remboursement.
	EMP3	Les emprunteurs instruits ont honoré leur engagement.
	EMP4	Les célibataires n'ont pas eu des difficultés à rembourser les crédits.
	EMP5	Les chefs de ménage de petite taille ont remboursé leur crédit.
	EMP6	Les emprunteurs ayant des revenus complémentaires ont remboursé leur crédit.
Caractéristiques spécifiques de l'IMF (IMF)	IMF1	Les dossiers de crédit rigoureusement suivi ont affiché des meilleurs taux de remboursement.
	IMF2	Les emprunteurs qui sont régulièrement visités ont pu honorer leur engagement.
	IMF3	Les emprunteurs qui ont reçu des services non financiers ont remboursé leur crédit.
	IMF4	L'éloignement des autres Institutions a permis aux clients de rembourser leur crédit.
Caractéristiques liées au crédit (CRE)	CRE1	Les crédits financés pour des activités agricoles ont affiché des meilleurs taux de remboursement.
	CRE2	Les emprunteurs qui ont reçu leur prêt individuellement ont remboursé leur crédit.
	CRE3	Les clients qui avaient déjà fait une fois des prêts ont honoré leur engagement.

Variables	Items	
	CRE4	Les emprunteurs ayant reçu les montants élevés de prêts ont pu les rembourser.
	CRE5	Le taux d'intérêt faible a permis aux clients de rembourser leur crédit.
Variable modératrice		
Les mesures d'atténuation liées de la COVID 19 (COV)	COV1	Le recours au télétravail a été la solution pour assurer la continuité des activités.
	COV2	Pendant la crise sanitaire à COVID-19, l'utilisation des « mobiles money (Tmoney, Flooz) » a été une solution pour assurer le paiement des crédits.
	COV3	La mise en place des plateformes numérique et leur utilisation a été une réponse à la crise permettant le recouvrement des crédits.
	COV4	Les mesures prises par la BCEAO autorisant les IMF à accorder une période de 3 mois a incité les clients à rembourser leur crédit après la période moratoire.

RC = Remboursement du crédit, EMP = Caractéristiques liées à l'emprunteur, IMF = Caractéristiques spécifiques de l'Institution ; CRE = Caractéristiques liées au crédit ; COV= Mesure d'atténuation liées à la COVID 19.

3.3- Modèle de recherche

Le modèle d'estimation utilisé dans cette recherche prend la forme d'une régression logistique. Il s'établit sous la forme suivante :

$$\text{PROB}(Y=1) = \frac{1}{1 + \exp-(\beta_0 + \beta X)}$$

Où X est le vecteur des variables indépendantes.

Cette méthode a été utilisée par Giordano-Spring et al. (2012).

Il s'agit pour nous de tester la significativité des paramètres du modèle afin de nous prononcer sur la significativité du coefficient β . Les valeurs des coefficients des modèles ne sont pas directement interprétables en termes de propension marginale, seuls leurs signes indiquent si la variable agit sur la variable expliquée ou non (Bourbonais, 2015). La significativité du paramètre est appréciée par la valeur du rapport des cotes mesurée par l'exponentielle du paramètre β . Nous avons également effectué des tests de vraisemblance afin d'apprécier la significativité globale du modèle. Au seuil de significativité de 5%, les résultats de la statistique de vraisemblance prouvent que le modèle est globalement significatif.

4- Résultats de l'étude

4.1- Évaluation des construits

Le tableau 2 présente les statistiques sur la qualité du portefeuille de prêts. Il montre que le pourcentage des IMF qui ont un portefeuille de prêts sain s'élève à 42%.

Tableau 2 : Taux de remboursement du crédit

PAR à 90 jours < 3%	Non	Oui	Total
Nombre	38	27	65
Pourcentage	58%	42%	100%

Nous avons cherché à évaluer la fiabilité des construits. Les résultats sont présentés dans le tableau 3.

Tableau 3 : Fiabilité de l'échelle de mesure et des construits

Variables	Items	Alpha Cronbach	KMO	CR
Caractéristiques liées à l'emprunteur (EMP)	EMP1	0,67	0,60	0,95
	EMP2			
	EMP3			
	EMP4			
	EMP5			
	EMP6			
Caractéristiques spécifiques de l'Institution (IMF)	IMF1	0,85	0,70	0,91
	IMF2			
	IMF3			
	IMF4			
Caractéristiques liées au crédit (CRE)	CRE1	0,91	0,75	0,94
	CRE2			
	CRE3			
	CRE4			
	CRE5			
Mesures d'atténuation de la COVID 19 (COV)	COV1	0,63	0,54	0,84
	COV2			
	COV3			
	COV4			

EMP = Caractéristiques liées à l'emprunteur, IMF = Caractéristiques spécifiques de l'Institution ; CRE = Caractéristiques liées au crédit, COV= Mesures d'atténuation liées à la COVID-19.

Concernant la fiabilité des échelles, les résultats du tableau 3 montrent que les coefficients Alpha de Cronbach sont satisfaisants ($>0,6$). La valeur du KMO le plus bas est de 0,54. Les résultats montrent une bonne fiabilité des construits parce que tous les Composite Reliability (CR) sont supérieures à 0,7.

4.2- Résultat de la régression logistique

Le tableau 4 présente les résultats du test des trois premières hypothèses et le tableau 5 illustre les résultats du test de la quatrième hypothèse.

Tableau 4 : Résultats des régressions logistiques des trois premières hypothèses

	β	Wald	Df	sig	Rapport des cotes
Régression logistique -caractéristiques liées à l'emprunteur					
Constante	-1,038	12,002	1	0,001***	0,354
Caractéristiques liées à l'emprunteur	1,236	8,127	1	0,04**	3,442
Régression logistique -caractéristiques spécifiques liées à l'IMF					
Constante	-1,425	8,203	1	0,003***	0,241
Caractéristiques spécifiques à l'IMF	0,295	4,315	1	0,042*	1,343
Régression logistique caractéristiques liées au crédit					
Constante	-1,305	14,506	1	0,001***	0,271
Caractéristiques liées au crédit	0,142	0,046	1	0,756	1,153

*** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$; * $p < 0.1$

La première régression du tableau 4 montre que la probabilité d'avoir un PAR $< 3\%$ est multipliée par plus du triple (3,442) à chaque fois que les caractéristiques liées à l'emprunteur augmentent d'un (01) emprunteur ayant remboursé sa dette. Ce résultat est significatif au seuil de 5%, le β étant supérieur à zéro ($\beta = 1,236$) et le test de Wald de 8,127 est supérieur à 1,96. Nous en déduisons que le remboursement de crédit (et par conséquent la qualité du portefeuille de prêts) en période de crise à la COVID-19 est positivement lié aux caractéristiques de l'emprunteur.

De la seconde régression logistique du tableau 4, il apparaît que la statistique de chi-deux de Wald (4,315) est supérieure à 1,645. Par ailleurs, au seuil de significativité de 10%, le β est supérieur à zéro ($\beta = 0,295$). Nous concluons que les caractéristiques spécifiques à l'IMF ont un effet positif et significatif sur le remboursement de crédit (et par conséquent la qualité du portefeuille de prêts) en période de COVID-19.

Il apparaît selon les résultats de la troisième régression logistique du tableau 4 que la statistique de chi-deux de Wald (0,046) est inférieure à 1,96 et le coefficient de significativité de 0,756 est supérieur au seuil de 10%. Ceci signifie que le test n'est pas significatif. Par conséquent il n'y a pas d'effet significatif des caractéristiques liées au crédit sur le remboursement de crédit (et par conséquent sur la qualité du portefeuille de prêts) en période de crise à la COVID-19.

Tableau 5 : Mesures d'atténuation de la COVID-19 et qualité du portefeuille de prêts

Variables	Modèle 1	Modèle 2
Caractéristiques liées à l'emprunteur	1,236** (8,127)	1,238** (8,129)
Caractéristiques spécifiques à l'IMF	0,295* (4,315)	0,293* (4,312)
Caractéristiques liées au crédit	-1,305 (-0,046)	-1,306 (-0,048)

Les premières valeurs sont les β et les valeurs entre parenthèses, la statistique de chi-deux de Wald.

Le modèle 1 du tableau 5 présente le récapitulatif des régressions sans la modération la prise en compte des mesures d'atténuation de la COVID-19 comme variable modératrice. Le modèle 2 est relatif aux régressions avec la prise en compte des mesures d'atténuation de la COVID-19 comme variable modératrice.

Prenant les caractéristiques liées à l'emprunteur, nous voyons qu'avec l'introduction de la variable modératrice, nos résultats restent inchangés avec une petite amélioration du β (elle passe de 1,236 à 1,238). De même, lorsque nous considérons les caractéristiques spécifiques à l'IFM, l'introduction de la variable modératrice dans la régression n'engendre pas d'effet significatif (β diminue de 0,295 à 0,293). Tout comme dans les autres régressions, l'introduction de la variable modératrice dans la régression des caractéristiques liées au crédit n'a pas d'effet significatif. Dans l'ensemble, l'introduction de la variable modératrice n'a pas d'effet significatif sur la relation entre la qualité du portefeuille de prêts et les différentes caractéristiques liées à l'activité du crédit.

5- Discussion des résultats

Notre première hypothèse est validée. Ainsi, il est confirmé que les femmes, les jeunes, les célibataires, les emprunteurs instruits, les chefs de ménage de petite taille et les emprunteurs ayant d'autres sources de revenu sont des déterminants positifs de la qualité du portefeuille de prêts). Nos résultats sont conformes à ceux de plusieurs autres auteurs qui établissent un lien significatif entre les caractéristiques liées à l'emprunteur le remboursement de crédit : le sexe (Shama et Zeller, 1997; Honlonkou et al., 2001; Chaudhary et Ishfaq, 2003; D'Espallier et al., 2011; Elloumi et Kammoun, 2013; Nanayakkara et Stewart, 2015), l'âge (Honlonkou et al., 2006; Kassegn et Endris, 2021), le niveau d'instruction (Bachelet et al., 2004; Lasch, Drillon et Merdji, 2004; Bachet et al., 2004), la situation matrimoniale (Elloumi et Kammoun, 2013), la taille du ménage de l'emprunteur (Zahoui et Roche, 2016) et l'existence d'autres sources de revenus (Kassegn et Endris, 2021). Toutefois nos résultats ne corroborent pas ceux de certains auteurs qui ne trouvent aucun lien significatif entre les caractéristiques liés à l'emprunteur et le remboursement du crédit. Nous pouvons énumérer le sexe (Hudon et Ouro-Koura, 2008 ; Chirwa, 1997 ; Guttirez-Goiria et Goitsoio, 2011 ; Godquin, 2004), l'âge (Ouro-Koura, 2008), le niveau d'instruction pour l'accès à d'autres sources de revenus (Zahoui et Roche, 2016), la situation matrimoniale (Bassem, 2008). Notons que ces études n'ont pas été réalisées en période de crise sanitaire.

Notre seconde hypothèse est également validée. Ainsi l'étude rigoureuse des dossiers de prêt, le contact permanent avec les emprunteurs, l'offre des services non financiers, l'éloignement des autres IMFs sont des déterminants qui agissent positivement sur la qualité du portefeuille de prêts. Ces mêmes résultats ont été rapportés par certains auteurs malgré le fait que ce ne soit pas en période de crise sanitaire. Nous pouvons énumérer ces auteurs en matière d'expertise des agents (Honlonkou et al., 2006), de la politique de suivi des clients (Honlonkou et al., 2001; Oke et al., 2007; Olagunju et Adeyemo, 2007; Hudon et Ouro-Koura, 2008; Agbeko et al., 2017; Kassegn et Endris, 2021), de l'offre des services non financiers (Godquin, 2004; Olagunju et Adeyemo, 2007; Oke et al., 2007; Karlan et Valdivia, 2011; Lensink et al., 2011; Kassegn et Endris, 2021) et de la localisation de l'IMF (Bassem, 2008).

Notre troisième hypothèse n'est pas validée. Faire le choix du microcrédit individuel n'a aucune incidence sur la qualité du portefeuille (Besley et Coate, 1995 ; Hudon et Ouro-Koura, 2008). Par ailleurs, Crombrugge et al. (2008) montrent qu'il n'y a pas de relation significative du montant moyen du prêt sur le portefeuille à risque. Et pour Acclassato (2008) les emprunteurs sont peu sensibles aux taux d'intérêt. Toutefois plusieurs auteurs ont trouvé un résultat contradictoire, c'est-à-dire, la relation caractéristiques liées au crédit et la qualité de portefeuille a été testée positive (Njoku et Odii, 1991 ; Sharma et Zeller, 1997 ; Zahoui et Roche, 2016) ; Nanayakkara et Stewart, 2015 ; Honlonkou et al., 2001, 2006).

Notre quatrième hypothèse n'est également pas validée. L'autorisation de la BCEAO aux IMFs d'accorder une période moratoire avec suppression des taux d'intérêts aux clients, le télétravail, le développement du mobile money et des plateformes numériques n'ont pas vraiment changé les habitudes des clients, ni celles des IMFs, ni du crédit face à la COVID-19. Ceci pourrait peut-être s'expliquer par le fait que ces mesures n'étaient pas vraiment adaptées à cette crise sanitaire.

6- Conclusion

L'objet de cette recherche était d'identifier les déterminants de la qualité du portefeuille de prêts (ou indirectement du remboursement des emprunts) dans les IMFs du Togo en période de crise sanitaire à la COVID-19. Les principaux résultats des régressions logistiques montrent d'une part que les caractéristiques liées à l'emprunteur et celles qui sont spécifiques aux IMFs sont des déterminants de la qualité du portefeuille de prêts. D'autre part, les caractéristiques liées au crédit n'ont pas d'effet significatif. Par ailleurs, l'introduction de la variable « mesures d'atténuation de la COVID-19 » comme variable modératrice laisse nos résultats inchangés.

L'intérêt managérial de notre étude est qu'elle vient à point nommé en cette période de crise sanitaire à la COVID-19 où bon nombre d'IMFs ont vu la qualité de leur portefeuille de prêts se dégrader. L'étude montre qu'il faut que les IMFs se concentrent beaucoup sur les caractéristiques des emprunteurs dans les études de dossiers de prêt. De plus, les IMFs doivent motiver leurs gestionnaires à faire un suivi rigoureux des clients, afin d'amener les clients à rembourser leur crédit. Ces aspects leur permettront de réduire le taux de non remboursement des crédits et par conséquent, diminuera le risque de dégradation de la qualité du portefeuille de prêts, même en période de crise. Les mesures prises par les IMFs et les autorités de régulation devraient être bien étudiées et être de nature à inciter les clients à maintenir la cadence de remboursement des crédits d'avant crise sanitaire.

La principale limite de cette étude porte sur la taille de l'échantillon retenu, qui est relativement faible. Vu le nombre d'IMFs opérant au Togo, elle pourrait être augmentée. Des recherches futures

pourraient veiller à corriger cette limite. Par ailleurs, l'effet des mesures d'atténuation de la COVID-19 sur la qualité du portefeuille de prêts pourraient être mieux exploré.

Bibliographie

Acclassato, D.H. 2008. « Taux d'intérêt effectif, viabilité financière et financement des petits opérateurs économiques par les institutions de microfinance au Bénin », *Annals of Public and Cooperative Economics*, 79(1) :161-195.

Agbeko, D., V. Blok, S.W.F. Omta et G. Van der Velde. 2017. « The impact of training and monitoring on loan repayment of microfinance debtors in Ghana », *Journal of Behavioral and Experimental Finance*, 14(2017): 23-29.

Ahlin, C. et R.M. Townsend. 2007. « Using repayment data to test across models of joint liability lending », *Economic Journal*, 117(517): 11-51.

Bachelet, R., C. Verzat, D. Frugier et A. Hannachi. 2004. « Mesurer l'esprit d'entreprendre des élèves ingénieurs », *3^{ième} Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat, Ecole de Management de Lyon*, 31 mars /1^{er} avril.

Bassem, B.S. 2008. « Déterminants de la durée de retard de remboursement des microcrédits individuels : Application d'un modèle de durée », *African Review of Money Finance and Banking*, 11(2008) : 91-116.

Bodjona, C. P., J. P. Gueyie et E. Magnangou. 2021. « Telework and the perceived financial performance of Togolese firms during the Covid-19 health crisis », *International Journal of Entrepreneurship*, 25(1): 1939-4675.

Elloumi, A. et A. Kammoun. 2013. « Les déterminants de la performance de remboursement des microcrédits en Tunisie », *Annals of Public and Cooperative Economics*, 84(3) : 267-287.

Giordano-Spring, S., F. Villesèque-Dubus et J-M. Courrent. 2012. « Les déterminants du reporting sociétal interne et externe en PME : une étude empirique quantitative », *Comptabilités et Innovation*, May 2012, Grenoble, France. Hal.archives-ouvertes. Hal-0069971.

Godquin, M. 2004. « Microfinance repayment performance in Bangladesh: How to improve the allocation of loans by MFIs », *World Development*, 32(11): 1909-1926.

Gutierrez-Goiria, J. et B. Goitisoio. 2011. « Profitability and social performance of microfinance institutions: empirical evidence of relations between different types of variables », *Revista de Economica Mundial*, 27: 189-214.

Honlonkou, A.N., D.N. Acclassato et C.V.C. Quenum. 2001. « Problématique de remboursement des crédits dans les systèmes financiers décentralisés et garantie de prêts aux petits opérateurs économiques au Bénin », *Cahier de Recherche ELIFID 00-2. Organisation Internationale du Travail*.

Honlonkou, A.N., D.N. Acclassato, et C.V.C. Quenum. 2006. « Déterminants de la performance de remboursement dans les institutions de microfinance au Bénin », *Annals of Public and Cooperative Economics*, 77(1) : 53-81.

Hudon, M. et T. Ouro-Koura. 2008. « Etude des facteurs contingents du taux de remboursement au sein d'une institution de microfinance : Le cas du Togo », *Annals of Public and Cooperative Economics*, 79(2) : 301-322.

Kassegn, A. et E. Endris (2021), « Factors affecting loan repayment from ACSI smallholder farmers: In the case of Habru District, Eastern Amara Regional State, Ethiopia », *Research Square*: 27.

Lanha, M. 2002. « Résolution des problèmes d'information en microfinance. Analyse à partir de la stratégie de Vital-Finance Bénin », *Mondes en développement*, 30(119) : 47-62.

Lapenu C., Fournier Y. et Ichanju P. 2002. « Potentialités et limites de la caution solidaire. Fiche d'approfondissement du séminaire de Dakar N°8 », *CIRAD. Séminaire international sur le financement de l'agriculture familiale dans le contexte de libéralisation*, 21 au 24 janvier, Dakar (Sénégal).

Lasch, F. D. Drillon et M. Merdji. 2004. « Itinéraires de jeunes entrepreneurs : Regard sur un dispositif d'initiation et d'accompagnement à la création d'entreprise », *3^{ème} Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat. Ecole de Management de Lyon*, Lyon, France, 31 mars au 1^{er} avril.

Montalieu, T. (2002), « Les institutions de micro-crédit : Entre promesses et doutes, Quelles pratiques bancaires pour quels effets ? », *Mondes en développement*, 3 (119) : 21-32.

Mowu, K. 2019. « Les facteurs déterminants la performance de remboursement des crédits dans les IMF : Etat des lieux », *Enjeux et perspectives économiques en Afrique Francophone* (Dakar, Sénégal, 4-6 février 2019). Montréal : Observatoire de la Francophonie économique de l'Université de Montréal : 328-342.

Nanayakkara, G. et J. Stewart. 2015. « Gender and other repayment determinants of microbanking in Indonesia and Sri Lanka », *International Journal of Social Economics*, 42(4): 322-339.

Njoku J.E. et M.A.C. Odii. 1991. « Determinant of loan repayment under special emergency loan scheme in Nigeria: A case study of Imo State », *Money Finance and Banking*, 1(1): 39-52.

Nunnally, J. C. 1978. « Psychometric theory » (2nd ed.), New York: McGraw-Hill.

Nzongang, J., L. Wamba et A. Takoudjou-Nimpa. 2013. « Les déterminants des impayés dans les institution de microfinance en zone urbaine : Le cas du réseau MUFFA au Cameroun », *Communication au XXIX^{ème} Journées du Développement*, Université Paris Est. Paris, France, 6,7 et 8 juin.

Oke, J.T.O., R. Adeyemo et M.U. Agbonlahor. 2007. « An empirical analysis of microcredit repayment in southwestern Nigeria », *Humanity and Social Sciences Journal*, 2(1): 63-74.

Olagunju, F.I. et R. Adeyemo. 2007. « Determinants of repayment decisions among small holder farmers in southwestern Nigeria », *Pakistan Journal of Social Sciences*, 4(5): 677-686.

Pierret, D. et F. Doligez. 2005. « La gouvernance, nœud gordien de la microfinance ? », *IRAM*, Note thématique (1).

Reinke, J. 1998. « How to lend like mad and make a profit: A microcredit paradigm versus the start-up fund in South Africa ». *Journal of Development Studies*, 34(3) : 44-61.

Servet, J.M. (2006), « Banquiers aux pieds nus, la microfinance », Odile Jacob : Paris.

Sharma, M. et M. Zeller. 1997. « Repayment performance in group-based credit programs in Bangladesh: An empirical analysis », *World Development*, 25(10): 1731-1742.

Tlili A. 2019. « Evaluation de la qualité de gouvernance des institutions de Microfinancement (IMF) et de son impact sur leur performance : Étude de cas de la région MENA », *Global Journal of Management and Business Research : B Economics and Commerce*, 19(2) : Version 1.0.

Valéau, P. 2005. « L'accompagnement des entrepreneurs durant les périodes de doute », *IVème congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat*, Paris, France, 24-25 novembre.

Wamba, L., J. Mbaduet, J-M. Sahut et M. Thraya. 2015. « La caution solidaire garantit-elle encore le remboursement des crédits dans les institutions de microfinance ? », *Gestion 2000*, 6(32) : 73-94.

Wesselink, B. 1995. « Monitoring guidelines for semi-formal financial institutions active in small enterprise finance », *Working Paper*, 9, BIT, Genève, Suisse.

Zahoui, J.G. et S.P. Roche. 2016. « Problématique de remboursement des crédits dans des Systèmes Financiers Décentralisés : Cas des prêts aux agriculteurs dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire », *Finance & Finance Internationale*, N°3 Juillet 2016.